

Fiche de données de sécurité  
selon EC 2020/878

Date d'impression : 16.12.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 16.12.2025

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit: **Chryso®Clarena CM150C**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:** Adjuvant pour béton et mortier

**Utilisations déconseillées:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Producteur/fournisseur:**

Chryso France  
ZA des Foulletons  
39140 Larnaud

Tel : +(33) 3 84 48 48 60

Fax : +(33) 3 84 48 48 61

**Service chargé des renseignements:** fds.chryso@chryso.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence** ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger** Non réglementé

**Mention d'avertissement** Non réglementé

**Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**2.3 Autres dangers**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 16.12.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 16.12.2025

**Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C**

(suite de la page 1)

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux:

25988-97-0	Propriétaire Polymer solution contenant du chlorure de sels	Aquatic Chronic 3, H412	50-<100%
------------	---	-------------------------	----------

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Remarques générales:** Consulter un médecin en cas de malaise.

**Après inhalation:** Aucune mesure particulière n'est requise.

**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.

**Après contact avec les yeux:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

##### Après ingestion:

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction:

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Autres indications:** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts ou tout autre cours d'eau. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 16.12.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 16.12.2025

**Nom du produit: *Chryso@Clarena CM150C***

(suite de la page 2)

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### STOCKAGE

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

**Indications concernant le stockage commun:** Aucune mesure particulière n'est requise.

#### Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Stocker dans un endroit sec.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Tenir au frais.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

#### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 4)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 16.12.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 16.12.2025

**Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C**

(suite de la page 3)

### Protection respiratoire:

Contrôler l'exposition aux ingrédients à l'aide de paramètres de contrôle sur le lieu de travail s'ils sont mentionnés ci-dessus. Si aucun ingrédient n'est mentionné, une protection respiratoire n'est généralement pas nécessaire.

Si des limites d'exposition sont indiquées et risquent d'être dépassées, utiliser un équipement de protection respiratoire approuvé et un type de filtre approprié pour les ingrédients indiqués. (NIOSH, CEN, etc.).

EN 143.

### Protection des mains:

#### Matériau des gants



Caoutchouc nitrile

### Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection

### Protection du corps:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### INDICATIONS GÉNÉRALES

État physique	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair:	>100 °C
Température d'auto-inflammation	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH à 20 °C	6,5
VISCOSITÉ	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
Dynamique:	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau:	Entièrement miscible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.

(suite page 5)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 16.12.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 16.12.2025

**Nom du produit: *Chryso®Clarena CM150C***

(suite de la page 4)

<b>Densité et/ou densité relative</b>	
<b>Densité à 20 °C:</b>	1,114 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Caractéristiques des particules</b>	Non applicable.

### 9.2 Autres informations

<b>Aspect:</b>	
<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité:</b>	
<b>Température d'inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
<b>TENEUR EN SOLVANTS</b>	
<b>VOC (EC):</b>	0,0 g/l 0,00 %
<b>Changement d'état:-</b>	
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.

### Informations concernant les classes de danger physique

<b>Substances et mélanges explosibles</b>	Non applicable.
<b>Gaz inflammables</b>	Non réglementé
<b>Aérosols</b>	Non réglementé
<b>Gaz comburants</b>	Non réglementé
<b>Gaz sous pression</b>	Non réglementé
<b>Liquides inflammables</b>	Non réglementé
<b>Matières solides inflammables</b>	Non réglementé
<b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	Non réglementé
<b>Liquides pyrophoriques</b>	Non réglementé
<b>Matières solides pyrophoriques</b>	Non réglementé
<b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	Non réglementé
<b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	Non réglementé
<b>Liquides comburants</b>	Non réglementé
<b>Matières solides comburantes</b>	Non réglementé
<b>Peroxydes organiques</b>	Non réglementé
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	Non réglementé
<b>Explosibles désensibilisés</b>	Non réglementé

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable à température ambiante.  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.2 Stabilité chimique

**Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 16.12.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 16.12.2025

**Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C**

(suite de la page 5)

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

**TOXICITÉ AIGUË** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
**25988-97-0 Propriétaire Polymer solution contenant du chlorure de sels**

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rats)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (lapin)
		>5.000 mg/kg (rats)
	LC50, 96h	10-100 mg/l (danio rerio)

**Effet primaire d'irritation:**
**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 16.12.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 16.12.2025

**Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C**

(suite de la page 6)

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Toxicité aquatique:

**25988-97-0 Propriétaire Polymer solution contenant du chlorure de sels**

EC50, 48h | 10-100 mg/l (daphnia magna)

**Toxicité poissons:** LC50/Danio rerio/96 heures > 100 mg / l (OCDE 203).

**Toxicité puce d'eau:** EC50/Daphnia magna/48 heures > 100 mg / l (OCDE 202).

##### Toxicité de l'algue:

Tests d'inhibition des algues ne sont pas appropriées. Les caractéristiques de floculation du produit intervenir directement dans le milieu d'essai empêchant la distribution homogène qui invalide le test.

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

#### 12.7 Autres effets néfastes

#### COMPORTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

##### Indications générales:

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandation:

Code de l'environnement : Art. L.541-11 à 39 et Art. R.541-13 à 41 : élimination des déchets Concerné

Code de l'environnement : Art. R.541-42 à 48 : circuit de traitement des déchets Concerné

Arrêté du 29/07/05 : contrôle des circuits d'élimination Concerné



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

##### Catalogue européen des déchets:

06 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE
06 03 00	déchets provenant de la FFDU de sels et leurs solutions et d'oxydes métalliques
06 03 14	sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 16.12.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 16.12.2025

**Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C**

(suite de la page 7)

### EMBALLAGES NON NETTOYÉS

**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA Non réglementé

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA Non réglementé

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA  
Classe Non réglementé

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Non réglementé

**14.5 Dangers pour l'environnement** Non applicable.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non réglementé

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité**  
selon EC 2020/878

Date d'impression : 16.12.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 16.12.2025

**Nom du produit: *Chryso®Clarena CM150C***

(suite de la page 8)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Service établissant la fiche de données de sécurité:**

CHRYSO France  
7 rue de l'Europe. 45300.  
SERMAISES DE LOIRET.  
France

Tel: +(33)2 38 34 58 00

Fax: +(33)2 38 39 01 72

**Autres indications:** Méthode utilisée pour la classification selon directive 99/45/CEE du mélange: calcul.

**Date de la version précédente:** 16.12.2025

**La première date de préparation :** 16.12.2025

**Nombre de révisions et date de la dernière révision :** 1.0 / 16.12.2025

FR